

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

P.V. de la réunion Plénière CDPA du 11/06/2024 à 18h30

Présents : Mlle LLUCH - MM CAMPISI – MERULLA – DURAND - ROGER – BLUM
JOPPE - HOCQUAUX — WERNET – EL OURBA - SCHMIDT
Excusés : P TAESCH

Carnet :

La CDPA adresse ses condoléances les plus attristées aux familles de Jean Besançon, Dominique Paul et André Lallement.

Budget :

Un budget de 2500 € avait été alloué par le comité de direction du DMF, il sera légèrement supérieur à 2500 €.

Ce budget finance les rapports-conseils des nouveaux arbitres, les frais de déplacement des Plénières et des formations ainsi que des achats de différents lots pour valoriser nos arbitres et nos observateurs.

Actions à réaliser : (avant la prochaine Plénière)

Le fichier des référents-arbitres sera mis à jour et envoyé à la LGEF pour validation des licences ayants-droits pour la saison 2024/2025.

Le fichier des arbitres-clubs sera envoyé aux 4 SCA afin que les Présidents puissent inviter ces arbitres-clubs lors des stages de début de saison notamment pour la partie modification des lois du jeu.

Formations :

- 3 formations référent-arbitre ont été programmées cette saison (Rettel, Ippling, Sarralbe). Elles ont toutes été annulées par manque de participants.
- 4 formations arbitres-club ont été programmées (Rettel, Ippling, Réding et Courcelles sur Nied). Seule celle de Courcelles a été maintenue (10 participants).
- Pour la prochaine saison, le club de Montigny s'est porté candidat pour recevoir ces deux formations. Pascal Durand contactera le club en début de saison pour planifier des dates.
- La commission propose de réaliser pour la prochaine saison 4 formations référent-arbitre et 4 formations arbitres-club (une par secteur) entre octobre et novembre. Les SCA seront sollicitées pour proposer des clubs support.
- Lucas propose une action de communication en allant faire un mini reportage sur un arbitre-club pour qu'il explique son rôle.

Valorisation des arbitres :

Des maillots d'arbitres sont remis à chaque SCA qui pourront les remettre à des arbitres méritants dans le cadre de la fidélisation des arbitres.

Valorisation des observateurs :

Cette saison, le Président a souhaité également valoriser les observateurs qui font des rapports conseil lors du premier match de nos futurs arbitres ayant réussi à la FIA.

Une plaquette pour noter leurs observations lors des matchs leur a été remise avec un terrain de football sérigraphié leur permettant également de montrer aux arbitres observés les placements et déplacements à effectuer.

Intervention de Lucas dans les clubs :

Lucas nous présente ses interventions dans les clubs pour présenter l'arbitrage.

20 interventions, 270 personnes présentes

L'opération est relancée pour la prochaine saison, il est demandé à Lucas de regarder combien de personnes se sont inscrits à l'arbitrage suite à ces interventions.

Tour de table :

Avant de passer au tour de table, Pascal Durand demande aux membres de réfléchir d'ici la Plénière de début de saison sur des actions supplémentaires que la CDPA pourrait mettre en place

- Raphael remercie la CDPA pour son travail, sera remplacé par Bernard Schmidt la prochaine saison
- Lucas fait le bilan de la coupe de Moselle des arbitres, participation de 220 arbitres sur environ 500. Lucas souhaiterait avoir 1, voire 2 référents par SCA pour l'observation des arbitres à partir des quarts de finale. Il est demandé à Lucas d'envoyer le cahier des charges aux SCA afin de regarder quelles seraient les personnes adéquates. Un point sera fait en Plénière CDA.
- Bernard est content d'intégrer la CDPA, il estime qu'il est très important de fidéliser nos arbitres pour créer un esprit de groupe qui se perd.
- Félix découvre le fonctionnement de la CDPA, avec des discussions intéressantes et engagées.
- Denis constate qu'il y a toujours pas mal d'arrêts d'arbitres (108 en 2023), il est nécessaire de trouver des parades pour fidéliser nos arbitres.
- Mohamed intervient sur le fait que certains arbitres D3 ne peuvent avoir de rapport d'observations car il n'y a pas assez d'observateurs. Il souhaite qu'il soit proposé aux arbitres D1 de faire ces rapports (Mohamed est D1 et il est volontaire pour aider). Il trouve que les clubs qui ont des arbitres club pourraient peut-être avoir un bonus qui pourrait les aider à être en règle en cas de souci particulier bien défini.
- Christian (membre du CD) remercie le Président pour son travail et son investi

Avant de clôturer la séance, le Président souhaite un bon retour à tous

Le Président de la CDPA : Pascal DURAND